

**Procès verbal
du Conseil d'école**

Conseil d'école n° 1

Date : 18 OCTOBRE 2016

Durée : 2h30

Participants

Représentants des parents d'élèves :

-M. LOEGEL
-Mme JOINT
-Mme LE BOT
-Mme MARSHALL
-Mme ABECASSIS
-Mme BRAUD
-Mme CHAMI
-M. THOMAS
-Mme BELLANCE-BOUVET
-Mme SOUDAN

Représentant la mairie :

-M. KERVAZO

Représentant l'IME Coudrier :

-Mme CANSELIET

Représentant l'accueil de loisirs :

- Mme ROGER (Excusée)
- Mme ALLEGRE (Excusée)

Enseignants

-Mme HAUVETTE- CP/CE1
-Mme FAUCHEUX – CM1/CM2
-Mme SCHILLEWAERT – CE2
-M. DUVAL - CM2 directeur
-Mme DUPRE - CP
-Mme LEGROUX - CE2/CM1
-Mmes BARBERON - CE1/CE2

Absents Excusés :

- M. DODOZ (DDEN)
- Mme MARSHALL (parent d'élève)
- Mme GIBIER (Mairie)
- Mme HOWE (décharge de direction)
- Mme MARQUES (mi-temps CE1/CE2)

Délégué départemental de l'Education Nationale :

-M. DODOZ (Excusé)

RASED : Mme LOREAU

Président de la séance : M. DUVAL Stéphane
Secrétaire de Séance : Mme SCHILLEWAERT Audrey

Ordre du jour :

*** Le conseil d'école (règlement, fonctionnement, rythme, modalités,...):**

1^{er} de l'année, remerciements pour la présence des parents d'élèves.

Membres de droit : IEN Mme Lollier Reuss, le directeur d'école, maire ou représentant, chargé des affaires scolaires, enseignants et représentants parents d'élèves, DDEN (M. Dodoz), membres voix consultative (RASED, médecin scolaire,...), membres invités (IME)

Le conseil se réunit une fois par trimestre.

Lieu de discussion où nous échangeons autour de ce qu'il se passe dans l'école.

Le PV sera diffusé sur le site de l'école et visible par les parents. Version papier sur l'affichage ou à la demande.

C'est un lieu de dialogue entre l'équipe éducative, les représentants de parents élus et les représentants de la mairie.

*** Présentation de l'équipe enseignante :**

Les enseignants se présentent. 4 AVS (Auxiliaires de vie scolaire) sont affectées sur l'école : elles accompagnent des enfants ayant un handicap et/ou des besoins.

2 pour la classe de CP : pour 2 élèves (en temps aménagé)

1 pour la classe de CE1/CE2 : pour 2 élèves

1 pour la classe de CE2 : pour 2 élèves

*** Bilan de la rentrée: effectifs**

- Effectifs : 186 élèves

Mme Dupré CP : 26

Mme Hauvette CP/CE1 : 27 (8+19)

Mme Barberon CE1-CE2 : 28 (22+6)

Mme Schillewaert CE2 : 28

Mme Legroux CE2/CM1 : 25 (9+16)

Mme Faucheux CM1/CM2 : 26 (11+15)

M Duval: CM2: 28

34 CP, 41 CE1, 42 CE2, 26 CM1, 43 CM2

Le seuil de fermeture pour 8 classes était à 185 élèves. Nous sommes en sus.

Réouverture: 193 élèves

Création d'une école pour dans 2 ans au niveau du quartier des Folies.

*** Présentation de l'IME :**

47 enfants de 6 à 20 ans, 2 classes EN, de nombreuses inclusions scolaires à Babin : 5 jeunes (Martha, Pierrot, Jade, Thomas et Romain) accompagnés par les AMP.

27 enfants sont en intégration scolaire extérieure.

Activités sportives et d'éveil au sein de l'IME

Projets de voyages à l'étranger

Accueil de classes d'écoles une fois par an (activités proposées par l'IME)

Médecins, psychologues, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, AMP
Projet d'ouvrir une structure pour la petite enfance (maison à côté de l'IME), fin 2017.
Plusieurs pathologies : trisomie, autisme
Y a-t-il un secteur géographique par IME?
Une centaine de demandes sont sur une longue liste d'attente
Critères d'urgence : enfants à domicile

*** Les élections des représentants des parents d'élèves.**

M Loegel (CE2)
M Thomas (CP, CE2)
Mme Chami (CE2)
Mme Abecassis (CE2)
Mme Joint (CE2/ CM1)
Mme Bellance-Bouvet (CE2)
Mme Braud (CE2)
Mme Le Bot (CM2)
Mme Soudan (CE2)
Mme Marshall (CE1/CE2 et CM1/CM2)
M Bellance-Bouvet (CE2)

299 inscrits: 110 votants
6 bulletins nuls
104 suffrages exprimés
40 votes par correspondance
Taux de participation: 36,78% (30,13 % en 2015-2016, 25,5% en 2014-2015)

*** Le règlement intérieur**

Il a été collé dans les cahiers de correspondance à la rentrée. On le vote au 1er conseil d'école.
Modifications : Aucune friandise n'est autorisée dans l'enceinte de l'école.

La Charte des droits et des devoirs dans la cour a été également collée dans les cahiers : les élèves la connaissent et la respectent, système de cartons lors des récréations.
Quelques modifications ont été apportées : Un point hygiène et santé et pas de friandises,
« j'arrive propre à l'école, j'ai une tenue correcte. »

*** Charte de la laïcité :**

Elle a été collée dans le cahier de correspondance des élèves. Brève explication.
Document officiel pour mettre en valeurs les valeurs de la République.
Elle a été expliquée en classe avec les élèves.
Le 9 décembre : journée de la laïcité.

• Travaux (réalisés et à venir)

•
Un devis a été effectué pour les travaux du bureau: cela devrait être fait pour la fin de l'année civile.

PPMS : Le Major Rodriguez est passé à l'école et a prodigué quelques conseils pour les

services techniques : opacifier les fenêtres, revoir certaines serrures, donner des Bipper

Les malles PPMS devraient être fournies après les vacances de Toussaint.

Les travaux dans la classe Mme Faucheux (grosse fuite murale) sont en attente de réponse

Le rendez-vous s'effectuera en mairie très prochainement.

* **Sécurité dans et aux abords de l'école**

Comme chaque année, l'école doit organiser 3 exercices d'évacuation incendie à faire lors des 3 trimestres. Le premier où tout le monde est prévenu, le second, uniquement les enseignants seront prévenus. Enfin, le troisième, personne ne sera prévenu.

PPMS: 2 exercices seront donc à faire dans l'année. Mais obligation cette année de faire un exercice alerte intrusion (confinement ou fuite : décidé avec le Major Rodriguez) qui a eu lieu le lundi 17 octobre après-midi : 4 classes étaient en confinement et 3 classes en fuite.

Fiche alerte attentat à respecter

Protocole à respecter

• **RASED :**

Réseau d'aide aux enfants en difficulté rattaché à l'école de Jules Vallès

Le bureau de la psychologue scolaire se trouve à Joliot Curie

3 antennes: Egly, Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon

3 types d'enseignants différents:

Maître G (Mme Loreau) : comportement face à la tâche scolaire (1 fois par semaine)

Maître E (Mme Pugel) : Versant pédagogique (2 fois par semaine)

Psychologue scolaire (Mme Karpinski)

Toute demande n'aboutit pas forcément à un suivi, parfois seulement à des conseils donnés à l'enseignant.

Travail en toute transparence avec les familles et les enseignants.

Les enseignants sollicitent le RASED, les parents peuvent le faire de leur propre chef également.

• **Coopérative:**

5 861 Euros à ce jour

Pas d'appel de coopérative aux familles encore cette année seulement les 3 € pour l'adhésion à l'USEP.

• **Projets des classes et de l'école pour l'année scolaire :**

Le nouveau projet d'école est à rédiger avant le 17/12.

2 points de réflexion:

- fiche action autour de la résolution de problèmes (jeux de logique, jeux à énigmes, transposer

les problèmes dans la vie « réelle »: dédramatiser. Création d'outils)

- fiche action sur l'écrit : écrire, qualité, quantité, cohérence, organisation, pertinence, toutes sortes d'écrits
- fiche action artistique
- fiche sur volet Eco-Ecole

APC : horaires: selon les services de cantine (2 créneaux par classe)

→ 11h45 12h15 et 12h15 12h45 ou 12h45 13h15 et 13h15 13h45

USEP: sortie Course longue durée à Fontenay-les-Briis

USEP: randonnée culturelle

USEP: jeux collectifs

USEP: course d'orientation lecture de contes

USEP: English adventure

USEP : Badminton

Le cross du collège a eu lieu pour les CM2 le mercredi 12 octobre (3 médaillés)

Sorties scolaires programmées

Circuit photos: CE2/CM1

France miniatures: CP, CP/CE1, CE2/CM1

Intervenant EPS: Le vendredi cette année toujours avec M. Christophe Fossard

• **Programme Eco-Ecole**

7ème Thème : hygiène et santé

6ème labellisation cette année.

Il y a un parcours santé (cf nouveaux programmes)

Il y a un grand besoin de parents qui s'investissent sur ce projet. Intégration et mobilisation de la mairie. (Mot pour signaler le 1er comité de suivi (date à venir))

Mairie: octobre rose, parc non fumeur (cf aire de jeux)

• **Etude surveillée :**

•

Gros dysfonctionnement au niveau du recrutement du personnel.

Les horaires n'ont pas changé : 16h30 à 17h30

Pas d'enseignant souhaitant y participer.

• **Manifestations**

•

Pas de marché de Noël mais remplacé cette année par « La fabrique des lutins » (14/12) où chaque élève aura la possibilité de fabriquer l'objet de son choix lors d'un atelier qu'il aura choisi et de l'emporter à la maison.

Pas de vente. Groupes d'environ 15 enfants.

Loto: vendredi 13/01 (milieu fermé, salle réservée)
Ouvert aux familles des enfants sur listing
Entrée sur tickets (comme pour la fête de l'école)

Fête de l'école: vendredi 23 juin
Thème de cette année: PARIS

*** Questions des parents :**

Les séances de piscine ont commencé avec 2 semaines de retard : problème de convention entre les piscines, éducation nationale et regroupement avec coeur d'Essonne.
Dysfonctionnement à propos d'une signature.
Seront-elles rattrapées? C'est difficile de se prononcer pour le moment et tout le monde en est désolé. Les parents déplorent cette situation.

Commission de suivi de rythmes scolaire? A priori novembre

Quid de la sécurisation du feu rouge devant l'école?

Liste des fournitures scolaire sur le site de l'école?

Fin de la séance à 21h.

Fait à : Saint Germain lès Arpajon
Le : 7 novembre 2016

La secrétaire de séance:
Mme SCHILLEWAERT

Le président du conseil d'école
M. DUVAL

